

BULLETIN ADHERENT ESPACE FORME

ENTRE :

ET :



Avenir Natation Besançon

13 Rue Stéphane Mallarmé

25000 BESANÇON

Tél : 03.81.80.73.38

E-mail : espaceforme.anb@neuf.fr

Site : www.espace-forme-anb.com

N° agrément préfecture : 025014512

N° agrément Jeunesse et Sports : 25 S 638

N° affiliation FFN : 12 025 9722

N° affiliation FFSS : 5088

N° Siret 414474 288 00019

M. Mme Mlle

Nom.....

Prénom

Né (e) le

Adresse

.....

Code Postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone portable

Mail

Profession (facultatif)

N° carte membre :

Date d'inscription :

Début d'abonnement :

Abonnement

A la signature du présent contrat, l'abonné s'acquitte des sommes dues ci-après définies

- Aquasport Fitness Préparation Physique
 Natation adultes :

- | | | |
|---|------------|---|
| <input type="checkbox"/> Frais d'adhésion | au prix de | € |
| <input type="checkbox"/> Cotisation au prorata du mois en cours | au prix de | € |
| <input type="checkbox"/> Mensualités de l'abonnement | au prix de | € |

Observations particulières :
.....

Mode de paiement

- Prélèvement automatique mensuel et d'avance.
Le règlement intervient le 5 de chaque mois. (Joindre un RIB)
- Chèque/espèces : paiement par mois civil avec une avance de 3 mois.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

N° National d'Emetteur : 541480

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le CREANCIER. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Fait le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé, accepte les conditions générales»

CONDITIONS GENERALES

Conditions générales de vente

- Le montant de l'abonnement est mensuel, mais il résulte d'un coût annuel incluant les périodes de fermeture.
- Le fait de souscrire un abonnement implique l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales dont l'adhérent reconnaît avoir pris connaissance préalablement à la signature de son contrat avec l'Avenir Natation Besançon.
- L'espace forme se réserve le droit de modifier ses tarifs.
- Ces modifications seront publiées au moins 8 semaines avant leur mise en place sur nos supports de communication habituels. En cas de désaccord, l'adhérent a la possibilité de résilier son contrat par écrit au moins 4 semaines avant la mise en place des nouveaux tarifs.
- Tout changement d'adresse, de nom ou de banque devra être signalé. L'adhérent garantit l'exactitude de toutes les informations fournies et sera seul responsable de toutes indications erronées, incomplètes ou obsolètes.

Assurance / responsabilité

- L'adhérent(e) reconnaît être informé(e) que l'ANB décline toutes responsabilités sur les vols pouvant survenir pendant la pratique de l'activité. Il vous est donc conseillé d'utiliser les casiers qui sont à votre disposition dans les vestiaires et de les fermer avec un cadenas (non fourni par la structure). L'utilisation de ces casiers est limitée à la durée de la séance. Si un casier reste occupé à la fermeture de la salle, son cadenas sera détruit.
- Il est conseillé de ne porter aucun bijou lors des activités aquatiques.
- L'établissement n'est pas assuré contre la perte ou le vol de bijoux, d'objets de valeur ou d'espèces, même remis en dépôt au personnel.
- L'adhérent(e) reconnaît être au courant de l'utilité de souscrire une assurance complémentaire à celle, non nominative, souscrite par l'ANB et la FFN, comprise dans la licence.
- L'adhérent(e) donne délégation à l'ANB pour signer la demande de licence FFN. Il bénéficie de l'assurance fédérale.

Attestation / certificat médical

- L'adhérent déclare, à la conclusion du contrat, avoir fait contrôler par son médecin traitant son aptitude à pratiquer une activité sportive, notamment de remise en forme. Dans un délai d'un mois, l'adhérent s'engage à fournir un certificat médical datant de moins de trois mois l'attestant. Dans l'hypothèse où l'adhérent ne fournirait pas de certificat médical dans les délais requis, l'ANB serait déchargé de toute responsabilité.

Accès à la salle

- L'adhérent(e) reconnaît être informé(e) que son abonnement est nominatif et incessible. Une carte de membre lui sera délivrée, il doit la présenter à chaque séance. L'ANB se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne n'étant pas en mesure de présenter sa carte membre à l'entrée de la salle.
- L'ANB se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne se présentant avec une carte membre, qui ne lui serait pas propre.
- Les personnes extérieures, bénéficiant d'une invitation d'adhérent ou d'une séance découverte sont soumises au même règlement que les membres inscrits, et devront déposer obligatoirement une pièce d'identité pendant leur séance.
- La présence d'armes blanches, d'explosifs ou produits inflammables est interdite au sein du club.

Obligation de l'adhérent

- L'adhérent est tenu d'accepter le règlement interne affiché dans l'établissement. Ce règlement pourra être modifié par la direction à tout moment, en fonction de l'intérêt de l'ANB et de ses adhérents et applicable dès son affichage au sein du club.
- Le club se réserve le droit d'exclure tout adhérent qui ne respecterait le règlement et/ou qui troublerait ou nuirait à l'ambiance et/ou occasionnerait une gêne auprès des autres adhérents.
- Des chaussures de sport propres doivent être réservées à l'usage de la salle. Une serviette est obligatoire sur les appareils de musculation et cardio-training.
- Il est bien entendu que le matériel doit être rangé à sa place par chacun après utilisation et qu'il faut en prendre soin.

Résiliation

Votre abonnement ne vous donne pas entière satisfaction, nous pouvons le revoir ensemble ou si vous le souhaitez, il est possible de le résilier.

Pour se faire, pour tout abonnement il vous suffit de notifier votre résiliation par courrier recommandé avec Accusé de Réception et de respecter un préavis de 2 mois civils.

Attention, certains abonnements ont une durée d'engagement, vous ne pouvez donc résilier votre abonnement qu'une fois cette période achevée.

Pour les mineurs

Je soussigné(e) : (agissant en qualité de père – mère - tuteur) autorise

- Mon enfant à pratiquer : Préparation Physique – Aquasport – Fitness (*ayer la/les mentions inutiles*)
- Les responsables à faire procéder toute intervention médicale d'urgence.
- L'ANB à utiliser des photographies / vidéos réalisées dans le cadre de ses activités, représentant mon enfant ou moi-même pour illustrer des documents du club.